



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal

En exercice : 35

Présents : 30

Conseillers excusés et représentés : 4

Conseiller excusé et non représenté : 1

L'an 2025, le lundi 23 juin, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 17 juin 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÉDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (30)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RUBIO Frédéric, TEYSSÉDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (4) :

RAUNA Alain	a donné pouvoir à	VARSI Florence
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	BERARDI Marion
COLIN Laure	a donné pouvoir à	LIEGEOIS Patrick

Conseiller absent non représenté (1) :

FERRAND Bernard

Secrétaire de séance : GOMBERT Benjamin

DELIBERATION N°2025-079 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Considérant ce qui suit :

La Ville de Rodez a mis en place une gestion en « autorisations de programme - crédits de paiement » en vue d'assurer le suivi de certaines opérations dont la réalisation a un caractère pluriannuel.

Les opérations d'investissement concernées par ce procédé sont au nombre de onze.

Au moment du budget supplémentaire, il convient d'adapter les crédits de paiement annuels, au vu, d'une part des dépenses et recettes réalisées, et d'autre part des prévisions pour les exercices suivants.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025
Délibération N°2025-079

Les montants des AP/CP pour le Budget Supplémentaire 2025 sont les suivants :

Projet		Montant des autorisations de programme			Montants des crédits de paiement					
n° AP	Nom	Pour mémoire AP votée y compris ajustements	Révision de l'exercice	Total cumulé Autorisation de programme	Crédits utilisés exercices antérieurs	BP 2025	BS 2025	Crédits de paiement prévisionnels au titre de l'exercice 2025	Restes à financer de l'exercice +1	Reste à financer (exercices au-delà de N+1)
AP0009.4	Jardin public, Foirail, Avenue Victor Hugo	32 203 291,00	-21 393 026,09	10 810 264,91	10 780 264,91	30 000,00	-	30 000,00		-
AP0025	Avenue Tarayre, Faubourg, sacré-cœur	5 500 000,00		5 500 000,00	3 890 478,83	1 500 000,00	-700 000,00	800 000,00	809 521,17	
AP0027	Stade Paul Lignon	29 259 591,00		29 259 591,00	25 718 489,05	2 500 000,00	900 000,00	3 400 000,00	141 101,95	-
AP0028.1	Haras - Sécurisation et mise aux normes	2 500 000,00		2 500 000,00	700 714,56	330 000,00		330 000,00	1 469 285,44	
AP0028.2	Haras - Salle de réception	1 800 000,00		1 800 000,00	1 048 267,43	300 000,00	10 000,00	310 000,00	441 732,57	
AP0028.3	Haras - Maison du Vélo	1 200 000,00		1 200 000,00	9 411,38	400 000,00	-350 000,00	50 000,00	1 140 588,62	
AP0028.4	Haras - Réseaux	833 000,00	377 197,00	1 210 197,00	50 497,05	760 000,00	377 197,00	1 137 197,00	22 502,95	
AP0028.5	Haras - Maraîchage	150 000,00	1 062 734,90	1 212 734,90	12 734,90	900 000,00		900 000,00	300 000,00	
AP0029	Halles de Rodez	4 395 730,00	841 452,03	5 237 182,03	1 696 894,03	2 800 000,00	740 288,00	3 540 288,00		-
AP0030	Amphithéâtre	18 000 000,00		18 000 000,00		2 000 000,00	-1 900 000,00	100 000,00	14 000 000,00	3 900 000,00
AP0031	Centre Technique Municipal	3 650 000,00		3 650 000,00		2 000 000,00	1 389 667,00	3 389 667,00	260 333,00	
Total					43 907 752,14	13 520 000,00	467 152,00	13 987 152,00	18 585 065,70	3 900 000,00

AVENUE-TARAYRE, FAUBOURG, SACRÉ-CŒUR (AP0025)

Les travaux projetés en 2025 concernent la création d'un giratoire entre l'avenue Tarayre et la rue de l'Aubrac ainsi que le lancement du réaménagement d'une partie de la voirie pour créer des espaces végétalisés et une circulation douce. Le nouveau calendrier des travaux de la réalisation des travaux en deux phases permet d'affecter les crédits au plus juste avec un déport de 700 000 € en 2026.

STADE PAUL-LIGNON (AP0027)

L'année 2025 devrait être marquée par la livraison de la dernière tribune et de la modification de l'entrée Sud du stade Paul Lignon qui demande un réajustement supplémentaire de 900 000€ de crédits qui étaient affectés en 2026.

LES HARAS (AP0028)

Suite à l'acquisition des Haras, les nombreux projets continuent sur ce site en 2025 :

L'AP0028.2 Haras Salle de réception est créditée de 10 000€ supplémentaire afin de finaliser les travaux.

L'AP0028.3 Haras Maison du Vélo est revue à la baisse de 350 000€ suite à l'aménagement d'un point d'accueil au sein des Haras à moindre coût.

L'AP0028.4 Haras Réseaux est créditée de 377 197€ afin de pouvoir assurer le déploiement de tous les réseaux secs et humides tout en permettant d'assurer le suivi archéologique des travaux au sein de ce site historique.

LES HALLES DE RODEZ (AP0029)

Les travaux des Halles de Rodez se poursuivent 2025 pour un montant de budget supplémentaire de 740 288 €, avec une ouverture programmée en **septembre 2025**.

AMPHITHEATRE (AP0030)

Cette nouvelle autorisation de programme pour un montant total de 18 000 000€ permettra de totalement rénover l'amphithéâtre de la Ville en augmentant ses capacités d'accueil du public et en créant un nouveau gymnase comprenant une salle d'escalade. Pour l'année 2025, le temps de réalisation des études nécessite un report de 1 900 000 € de crédits sur 2026.

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (AP0031)

La rénovation partielle du centre technique municipal permettra d'accueillir l'ensemble des services techniques de la Ville sur un même site en proposant des locaux rénovés et fonctionnels. L'opération est programmée sur 2 ans, avec initialement 2 000 000€ de travaux en 2025 et 1 650 000€ en 2026. Néanmoins au vu de l'avancement des travaux, un crédit de 1 389 667 € est nécessaire sur 2025.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025
Délibération N°2025-079

La Commission Ville durable a émis un avis favorable sur ce dossier.

Le Conseil municipal par 28 voix pour, 6 voix contre (BERARDI Marion, BERTAU Iléana, ECHENE Eléonore, CESAR Alexis, JULIEN Serge, DONORE Joseph) :

- approuve les montants des AP/CP pour le Budget Supplémentaire 2025 ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Benjamin GOMBERT
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSERE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 27 juin 2025

Transmise en Préfecture le 27 juin 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20250623-DEL2025079-DE
Reçu le 27/06/2025